Les représentants enseignants au CA
Du lycée Les Sept Mares de Maurepas (78)

Le 14 février 2023

A

Madame la directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale des Yvelines

s/c Madame La Proviseure du lycée des Sept Mares

Objet : DHG du lycée Les sept Mares

Madame la Directrice Académique

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2023, nous tenons à vous informer de la situation de la DHG au lycée Les Sept Mares. Suite à la motion présentée par les représentants enseignants au CA du 13 février 2023, cette DHG a été rejetée par une majorité des membres du CA.

Nous dénonçons l'insuffisance du volume de la DHG tel qu'il est attribué et demandons une dotation complémentaire minimale de 26h pour notre établissement[i] afin de poursuivre les différents projets du lycée.

Rappelons que :

- la DHG est amputée de 80h et qu'après avoir déduit les heures de BTS délocalisé dans un autre établissement (technique et enseignement commun), il manque encore des heures alors même que nous avons une terminale en plus.

- l'enseignement optionnel en russe est menacé de suppression alors même que notre établissement bénéficie du label Euroscol.

- le manque de moyens alloué malgré l'ouverture d'une SELO il y a deux ans oblige à faire des regroupements d'élèves en arabe, allant à l'encontre de l'ouverture internationale prônée par la création de la SELO

- les dédoublements nécessaires pour répondre de façon satisfaisante aux programmes ne peuvent être assurés.

- les effectifs en série technologique sont maintenus à 35 élèves

- les effectifs dans les différentes spécialités restent indéterminés.

- malgré le retour des mathématiques dans l'enseignement commun, leur financement n'est pas assuré en totalité par la dotation.

Enfin, notre lycée, qui a été reconnu pour le nombre et la qualité de ses projets lors de l'évaluation en 2022, ne pourra sûrement pas assurer leur pérennité en raison de la baisse de la DHG.

Nous en appelons donc à une reconsidération des moyens alloués au lycée à la mesure des

besoins réels de notre établissement et sollicitons une audience auprès de la direction académique afin de pouvoir engager de réelles améliorations pédagogiques au service de la réussite de tous nos élèves.

Dans l'attente,

Veuillez agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Les représentants des enseignants au CA du Lycée Les Sept Mares

i 15h de tronc commun en TG (une classe supplémentaire), 1h30 de mathématiques en 1G (un groupe manquant), 6h de spécialité (un groupe supplémentaire avec l'ouverture de la TG), 3h manquantes une fois que les 76,5h du BTS sont retranchées aux 79,5h supprimées de la DHG. Soit 15+1,5+6+3= 25,5h